

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 19 JUIN 2014

Présents : MM. BERNOS, LEES, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme VOELTZEL, IDOPE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFRANE, LACRAMPE, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, GAILLAT, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE.

<u>Pouvoirs</u> :	Suzanne SAGE	à	Maryse ARTIGAU
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Bernard AURISSET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Dominique FOIX	à	Denise MICHAUT
	Maylis DEL PIANTA	à	Maïté POTIN
	Gérard ROSENTHAL	à	Daniel LACRAMPE
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM

Suppléants : Michel NAVAILLES suppléant de Bernard MORA

Excusés : Alain TEULADE, Gérard LEPRETRE, Hervé LUCBEREILH, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Aracéli ETCHENIQUE, Christophe GUERY.

REÇU

RAPPORT N°140619-28-ECO

le 25 JUN 2014

SOUS-PRÉFECTURE
LE MARIE

**PEPINIERE D'ENTREPRISES : APPROBATION DE LA COMPOSITION
DU COMITE D'AGREMENT**

M. LACRAMPE annonce que pour accroître les chances de réussite des futurs occupants de la pépinière, une sélection rigoureuse des candidatures est mise en place. La validité du dossier de candidature est la première étape du processus d'intégration du futur occupant.

Un comité d'agrément a par la suite la responsabilité de juger de la capacité du candidat à développer son entreprise ou son projet sur la période d'admission à la Pépinière. L'intention est de réunir ce comité tous les 2 mois dans un premier temps pour statuer et valider les dossiers de candidature et proposer si possible de nouveaux projets. Lorsque la pépinière aura atteint son rythme de croisière, la fréquence pourra être modulée en fonction des besoins.

Ce comité d'agrément est constitué de personnes internes à la CCPO et de professionnels externes (institutionnels et secteur privé), à savoir :

- **CCPO** :
 - Président de la CCPO (ou son représentant)
 - Sylvain CHOIGNARD (responsable du service Economie)
 - Hélène ESPEL

- **Chambre de Commerce et de l'Industrie :**
 - Séverine SERVER (Manager départemental accueil – création – formalités)
 - Karine DELAS (responsable accueil-création)
- **Chambre des Métiers et de l'Artisanat :**
 - Yves DELMAS (Directeur de service Développement économique)
 - Christine ERRECARET (Chargée de Développement Economique)
- **Pole Emploi**
 - Michel LASSERRE (Directeur agence Oloron) ou son représentant
 - Karine PIERRE
- **2 chefs d'entreprises**

Oui cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** la composition du comité d'agrément telle que décrite ci-dessus

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 19 juin 2014

Suivent les signatures

Affiché le 25.06.14



Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU

le 25 JUIN 2014

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE